

Frais relatifs au conseil fiscal

Etablissement d'une déclaration d'impôt

Les frais sont facturés sur la base du temps effectivement passé.

| | |
|---------------|-----------------------------|
| Tarif horaire | CHF 180 ¹ /heure |
|---------------|-----------------------------|

Si vous possédez des dépôts contenant **plus de trois titres**, vous devez également joindre un relevé fiscal (y compris pour les comptes). Les éventuels frais engendrés ne sont pas inclus dans le montant minimum indiqué.

Conseil fiscal

Les frais sont facturés sur la base du temps effectivement passé.

| | |
|--|-----------------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• Identification de possibilités d'économies d'impôt en fonction de la situation fiscale• Demande de rescrits fiscaux• Aide à la formulation d'oppositions• Analyse des répercussions de décisions telles qu'une donation ou la perception de dividendes / d'un salaire | CHF 180 ¹ /heure |
|--|-----------------------------|

¹ TVA. Les éventuels autres frais sont facturés en sus.

Conditions valables au moment de l'impression. Sous réserve de modifications.